



Dégradation véhicule

Par Lionel

Bonjour

Je loue au mois un emplacement pour véhicule a la société privé Paris France Parking, ce parking est sous vidéo surveillance, et possède des accès par bip

ce parking est régulièrement squatté par des jeunes qui dernièrement se couchent sur les capots des voitures

Après plusieurs remontées auprès du gardien

j'ai retrouvé ma voiture avec le capot enfoncé

j'ai fait une main courante au parking, et un dépôt de plainte au commissariat

A qui sont les frais de réparations, a moi ou au parking qui ne fait strictement rien ?

Merci pour votre réponse

Par ESP

Bonjour

Regardez votre contrat d'assurance, s'il comporte une clause "vandalisme "...